

Décembre 2023
N° 36



S'DORFBLÄETTEL

Au fil des saisons

MITTELSCHAEFFOLSHEIM



LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

D'après les chiffres de l'INSEE parus la semaine dernière, la population légale de Mittelschaeffolsheim était de 577 habitants au 1er janvier 2021. Ces chiffres sont stables les trois années précédentes mais traduisent une légère augmentation depuis 2015 où notre commune comptait 558 concitoyens (historiquement 265 habitants en 1968, 390 habitants en 1999, 517 habitants en 2009).

Vous avez pu prendre connaissance de nos projets communaux dans le Dorfblaettel de mars 2023. Lors de sa séance du 27 octobre 2023, le conseil municipal a validé les entreprises retenues pour effectuer les travaux **de sécurisation, de réfection et d'aménagements sur notre commune**. Vous trouverez en page 3 le nom de ces entreprises et le planning prévisionnel des interventions. Celles-ci débiteront **mi-janvier par l'entreprise PONTIGGIA** en voirie et réseaux et **HANAU DÉCONSTRUCTION** pour la démolition de l'ancienne mairie. **La réception des travaux devrait se faire à l'automne 2024. Nous communiquerons chaque trimestre sur l'évolution des différents chantiers.**

Les festivités de fin d'année sont devant nous. Les guirlandes lumineuses brillent à nouveau cette année et le grand sapin devant les commerces scintille de ses 1000 étoiles. Dans un souci de sobriété énergétique, les illuminations communales s'éteignent à 23h et se rallument à 5h30 au même moment que les lampadaires.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer de belles fêtes de fin d'année, de profiter entre amis ou en famille de bons repas qui y sont associés, de délicieux bredele et autres gourmandises.

Je citerai Jim Rohn : « Ce n'est pas le vent qui décide de votre destination, c'est l'orientation que vous donnez à votre voile. Le vent est pareil pour tous ».

Que 2024 vous apporte la joie, le bonheur et la santé !

Alain WACK



Ce numéro	Page
LE MOT DU MAIRE	2
KLAXIT	2
PLANNING PRÉVISIONNEL	3
ST NICOLAS DES ENFANTS	4
JOURNÉE PÊCHE	5
LOTISSEMENT DES HOUBLONNIÈRES	5
HAIES ET DOMAINE PUBLIC	6
DÉCOS DE NOËL	6
BRICOLAGE DE NOËL	7
ENQUÊTE MOBILITÉ	7
HALLOWEEN ACF MITTEL	8
VALORISATION DES DÉCHETS	9
MANŒUVRES DES POMPIERS	9
LES TEMPS FORTS DE LA CAH	10
LES VŒUX	11
ÉTAT CIVIL	12
INFOS PRATIQUES	12

DÉPLOIEMENT D'UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE

Afin de faciliter l'accès à des solutions d'écomobilité, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres lancent un programme de développement du covoiturage avec l'application Klaxit, associée depuis peu à BlaBlaCarDaily et plus grand réseau en France...

- 1/ Je télécharge l'application [KLAXIT](#)
- 2/ Je crée mon compte en quelques clics
- 3/ Je choisis ma situation : passager ou conducteur (possibilité de changement à tout moment !)
- 4/ Je renseigne mes trajets



Vous recevez 100€ de bonus en vous mettant au covoiturage !



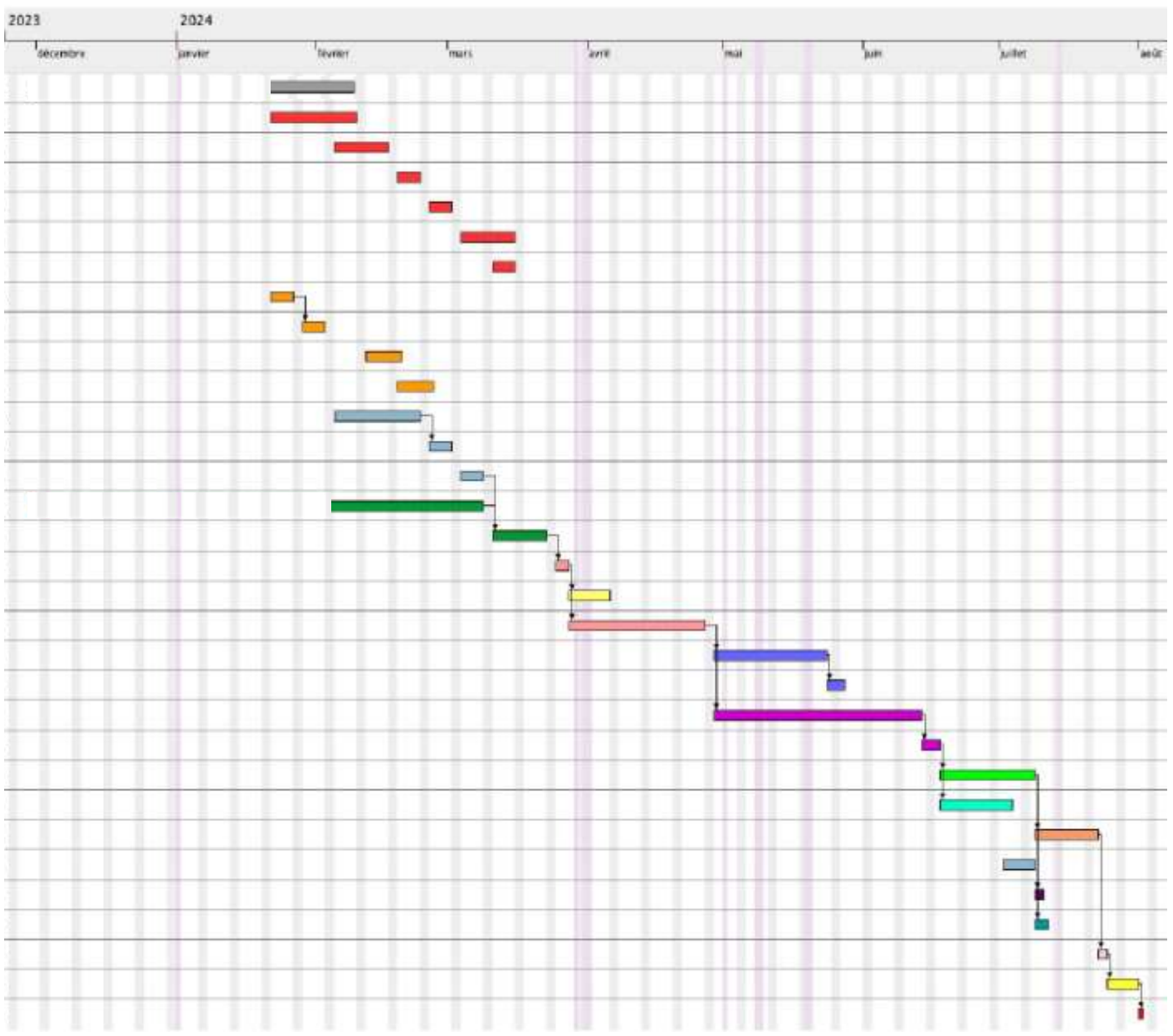
Téléchargez
l'app' Klaxit



Osez économiser, covoiturez !

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

LOT 01 - Démolition de l'ancienne mairie	Hanau Déconstruction
LOT 02 - Gros Œuvre - Partie maçonnerie	Gilbert STARK & Cie
LOT 03 - Charpente bois	Arkedia
LOT 04 - Isolation extérieure	Mayart
LOT 05 - Couvertures	Etablissement Olland & Cie
LOT 06 - Menuiseries extérieure	Groll fermeture et construction
LOT 07 - Portes sectionnelle	Bergheimer France
LOT 08 - Plâterie	Reatech
LOT 09 - Mensurie intérieure	Entreprise non définie
LOT 10 - Carrelage	Dipol
LOT 11- Peinture	Georges Goetz & Cie
LOT 12 - Sanitaire	ECS Lambert
LOT 13 - Electricité	Electricité Remond SARL
LOT 14 - VRD, Espaces verts, mobiliers et clôtures	Pontiggia
LOT 15 - Réseaux secs et AEP	Pontiggia



SAINT NICOLAS DES ENFANTS



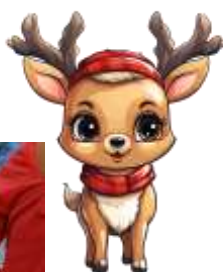
Samedi 2 décembre, 29 enfants accompagnés d'un parent au moins ont participé à la fête de la Saint Nicolas du village.

L'après-midi récréative débuta par un atelier de construction en LEGO. Petits et grands se sont répartis en trois ateliers animés par Thomas GUINEBERT de la société « La Brique Intelligente ».

Saint Nicolas, vêtu de ses plus beaux atours, est venu rendre visite aux enfants. Il a raconté une belle histoire et a donné un chocolat à chacun. Avant de repartir il a promis aux enfants de revenir les voir.

Ensuite, les membres du conseil municipal présents ont préparé des crêpes pour le goûter. En accompagnement ont été servies diverses boissons (chocolat chaud, vin chaud pour les adultes,...).

Tout sourire, chaque enfant est reparti avec son cadeau et de merveilleux souvenirs à partager.



JOURNÉE PÊCHE - ACF MITTEL



Le dimanche 8 octobre, l'ACF Mittel a organisé pour la première fois une pêche réservée aux membres.

La météo était de la partie et les quelques 15 pêcheurs ayant répondu présents, accompagnés de leurs familles, ont eu grand plaisir à titiller les truites immergées la veille.

La petite restauration ainsi que les boissons proposées ont également remporté un franc succès.

En fin de journée, après avoir passé un bon moment autour de l'étang, tout ce petit monde a quitté les lieux en disant "à refaire".

ACF
Mittel



LOTISSEMENT DES HOUBLONNIÈRES - RAMASSAGE DES FEUILLES

Samedi 25 novembre, grand nettoyage dans le domaine des Houblonnières !

Les riverains se sont activés pendant une petite heure afin d'enlever toutes les feuilles mortes jonchant la rue mais surtout pour mériter l'apéro qui a prolongé cette opération. Guillaume, un membre de l'association, a eu la très bonne idée de sortir son four à tarte flambée afin de régaler l'ensemble des personnes présentes.

Ce moment délicieux d'échanges, de rires et de partage s'est achevé en début d'après-midi.

Merci à tous les participants !



LES HAIES DÉBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

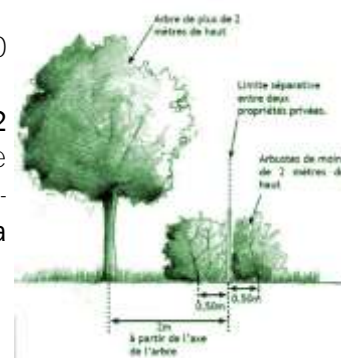
M. le Maire et l'une de ses adjointes, Martine CLAUDON, ont fait un tour de village pour recenser les haies débordant des voies privées vers le domaine public. Les personnes présentes à leur domicile se sont vu remettre un document recensant les travaux à faire. Les absents ont retrouvé le courrier dans leur boîte aux lettres.

Ce document retrace notamment les règles ci-dessous :

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

Les distances à respecter sont les suivantes :

- pour les plantations de moins de 2 mètres de haut : la distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.
- pour les plantations de plus de 2 mètres de haut : la distance est d'au moins 2 mètres de la limite séparative. Par ailleurs, le P.L.U. de Mittelschaeffolsheim limite la hauteur des clôtures à 2m, sauf en secteur UA (ancien centre village, qui comprend la rue Principale, de part et d'autre). Vous pouvez le consulter sur le site de la commune.



Vos plantations empiètent sur le domaine public :

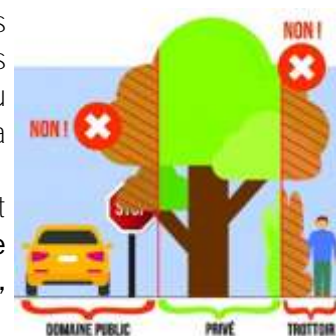
L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage de plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres de plus de 2 mètres de haut à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée sans effet.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).



DÉCORATIONS DE NOËL

Dès le 20 novembre, Sylvain, notre agent communal, a mis en place les décorations de Noël dans tout le village. On peut ainsi apercevoir un sapin paré de jolies décorations à chaque entrée de la commune, des personnages éparpillés sur l'ensemble de la localité et les rennes qui ont retrouvé leur place sur le terre-plein devant les commerces.



Les branchages, gracieusement offerts par un habitant du village, ont servi pour la décoration des rebords de fenêtre de la mairie et de l'espace devant la salle communale. Quant aux guirlandes lumineuses, elles illumineront notre village jusqu'en janvier 2024.



BRICOLAGE DE NOËL - ACF MITTEL

Le samedi 25 novembre, 15 membres de l'ACF Mittel ont participé à l'atelier "Bricolages de Noël".

En 1h30, les participants ont réussi à confectionner un bougeoir et des boules de neige ; premières décorations de Noël de l'année. Simone Kieffer a, une fois de plus, redoublé d'imagination pour ces créations.



ENQUÊTE MOBILITÉ 2024-2025

De janvier 2024 à mai 2025, la Région Grand Est, la **Collectivité européenne d'Alsace**, l'Eurométropole de Strasbourg et les **Communautés d'Agglomération de Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis réalisent, avec le soutien financier de l'Etat et du Fonds Vert et le concours des agences d'urbanisme d'Alsace, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de nos territoires.**

Cette enquête a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de transport et les caractéristiques de résidents du territoire.

Ces données sont très utiles pour étudier la mobilité quotidienne de la population et les améliorations à apporter aux transports collectifs, à la circulation, au stationnement, ou encore aux déplacements à pied et à vélo.

In fine, elle permet de fournir aux autorités compétentes les informations nécessaires pour orienter les politiques publiques de mobilité.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une méthodologie nationale (appelée [Enquête Mobilité Certifiée Cerema](#)) qui permettra de comparer les pratiques de mobilité sur nos territoires avec d'autres régions françaises.

Comme la loi en fait la plus stricte obligation, les réponses resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

En fin d'enquête, toutes les informations nominatives seront détruites. Les données ainsi constituées ainsi que leurs exploitations seront rendues totalement anonymes. Les premiers résultats seront disponibles au dernier trimestre 2024 sur ce site :

www.cerema.fr/fr/actualites/actualite-emc2-enquetes-cours-derniers-resultats

BRICOLAGE DE NOËL - ACF MITTEL

Le samedi 25 novembre, 15 membres de l'ACF Mittel ont participé à l'atelier "Bricolages de Noël".

En 1h30, les participants ont réussi à confectionner un bougeoir et des boules de neige ; premières décorations de Noël de l'année. Simone Kieffer a, une fois de plus, redoublé d'imagination pour ces créations.



ENQUÊTE MOBILITÉ 2024-2025

De janvier 2024 à mai 2025, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg et les Communautés d'Agglomération de Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis réalisent, avec le soutien financier de l'Etat et du Fonds Vert et le concours des agences d'urbanisme d'Alsace, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de nos territoires.

Cette enquête a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de transport et les caractéristiques de résidents du territoire.

Ces données sont très utiles pour étudier la mobilité quotidienne de la population et les améliorations à apporter aux transports collectifs, à la circulation, au stationnement, ou encore aux déplacements à pied et à vélo.

In fine, elle permet de fournir aux autorités compétentes les informations nécessaires pour orienter les politiques publiques de mobilité.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une méthodologie nationale (appelée [Enquête Mobilité Certifiée Cerema](#)) qui permettra de comparer les pratiques de mobilité sur nos territoires avec d'autres régions françaises.

Comme la loi en fait la plus stricte obligation, les réponses resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

VALORISONS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis avril 2022, la Communauté d'Agglomération de Haguenau s'est engagée dans la valorisation de nos déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Grâce à des résultats encourageants, la CAH étend maintenant son expérimentation afin de proposer des solutions qui répondent au mieux aux besoins des habitants.



En à peine 1 an et demi, plus de 1000 habitants se sont déjà engagés dans l'expérimentation, équipés d'un bioseau, un contenant pratique pour la collecte des biodéchets. Ils ont ainsi permis de valoriser plus de 90 tonnes de déchets alimentaires (20 tonnes de plus ont également été collectés dans les cantines du territoire), qui ont pu être transformées en compost ! Ce franc succès permet le déploiement de l'expérimentation sur l'ensemble du territoire.

Bientôt chez vous

La CAH prévoit l'installation de points de collecte à l'extérieur de ses 7 déchèteries dès le mois de janvier, ainsi que dans toutes les communes qui le souhaitent début avril 2024. **Le conseil municipal débattera de ce sujet vers la fin des travaux d'aménagement du village prévus en 2024.**

Envie de vous essayer au compost ?

Pour ceux qui ne possèdent pas encore de bioseau, il est possible d'en obtenir un auprès du service des Ordures Ménagères de la CAH, en présentant sa carte de déchèterie comme justificatif. **À partir du mois de mars, la distribution de composteurs, de lombricomposteurs et de bioseaux sera également proposée dans ou à proximité de chaque commune, offrant ainsi des options flexibles pour la gestion des biodéchets à domicile.**



MANŒUVRES DES POMPIERS

Dans le cadre de la formation au grade de chef d'équipe du Service d'Incendie et de Secours, l'Unité Territoriale de Brumath a effectué des manœuvres sur notre territoire le 26 octobre dernier.

Le premier atelier consistait à protéger des biens lors d'un feu de hangar en utilisant simultanément l'eau du réseau d'eau potable (poteaux d'incendie) et l'eau pompée d'un cours d'eau.



Le second atelier était centré sur les secours à personnes dans un lieu en feu avec une fumée dense. Les locaux de notre ancienne mairie étaient appropriés pour cet exercice, les conditions recréées étaient proches d'une situation de feu réelle. Il convient de souligner le professionnalisme des pompiers formés et des instructeurs.

Merci à ces pompiers qui œuvrent toute l'année pour la sécurité de nos biens et de nos concitoyens.



Les temps forts de l'année 2023

De nouveaux services pour les familles

Augmenter les places de périscolaire

Plus de 1600 places ont été ouvertes depuis la création de la CAH en 2017, dont une centaine de plus, à nouveau, lors de la rentrée de septembre. Les investissements se poursuivent (Schirrhein-Schirrhoffen, Mommenheim) pour répondre aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire.

Un Forum de l'accueil familial a été organisé à Bischwiller pour les assistantes maternelles et les parents recherchant un mode de garde.



Préserver la qualité de l'eau

La CAH poursuit son engagement ! Parmi les investissements récents : le forage d'un puits à Oberhoffen-sur-Moder ou encore la modernisation du méthaniseur de la station d'épuration de Haguenau.

Des travaux ont permis de restaurer et de valoriser le cours d'eau du Rothbaechel dans sa traversée de Bischwiller.

Simplifier vos démarches administratives

La plateforme de démarches en ligne « Mes Services », accessible depuis le site web de la CAH, s'étoffe pour vous permettre d'effectuer de nombreuses démarches, de façon simple et sécurisée.

Des conseillers numériques aident les citoyens à être autonomes, et la CAH maintient toujours l'accueil de proximité dans ses services.



Sur le terrain, à l'écoute

En 2023, avec les maires et le bureau, nous avons organisé deux tournées des chantiers et des aménagements financés par la CAH. Ces visites étaient articulées autour de la gestion des déchets, des zones d'activités économiques et de la jeunesse.

Nous sommes, en effet, particulièrement attentifs aux besoins des acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle l'Agglomération travaille sur des domaines du quotidien comme l'économie, l'emploi, les déplacements, le logement, l'aménagement du cadre de vie...

Pionniers dans le domaine de la démocratie participative, nous avons réuni l'ensemble des élus des 36 communes de la CAH en « Assemblée

des conseillers municipaux ». Ce fut l'occasion de solliciter leurs positionnements sur différents projets à mener, en 2024, comme le déploiement de la collecte des biodéchets.

Dans le même esprit, nous avons lancé la plateforme « Mes Services » qui facilite les interactions entre les habitants et l'administration de la CAH.

C'est grâce au partage, à la proximité et à l'intelligence collective que nous parvenons à préserver notre cadre de vie si agréable.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Claude STURNI, Président de la CAH

Toujours plus de nouvelles solutions pour se déplacer

Investir autour des gares

À Brumath, le parking Abfluss de 230 places a été ouvert cet automne. Et à Mommenheim, une soixantaine de places de stationnement ont également été créées.

Bientôt 600 autres places gratuites avec le futur parking silo en gare de Haguenau.

Oser le covoiturage !

La CAH, avec 5 autres intercommunalités d'Alsace du Nord, a lancé l'application Klaxit, une plateforme qui vous permet de réduire le coût de vos déplacements. Inscrivez-vous, des avantages vous sont réservés !

De nouvelles aires de covoiturage, comme à Haguenau avec le parking Louise-Amélie Leblais doté d'ombrières photovoltaïques.

Aménager des pistes cyclables

7 millions d'euros sont engagés pour l'aménagement de pistes cyclables aux 4 coins du territoire, pour des déplacements confortables et sûrs.



La fête du vélo 2023 a permis de découvrir la piste cyclable qui relie Bischwiller à Haguenau, le long de la Moder.

Le climat change, nous aussi !

Trier plus simplement

La CAH a accompagné tout au long de l'année les foyers dans le changement des consignes de tri des déchets.

La déchèterie de Niedermodern bientôt métamorphosée, sera plus accessible et sécurisée.

Réduire l'imperméabilisation des sols

Pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, la CAH a engagé des opérations de désimperméabilisation des parkings, des cours d'écoles et périscolaires... Des travaux qui permettent aussi de restaurer la biodiversité du sol.



Un animateur de la CAH vous conseille dans votre projet de déracordement des gouttières. 03 88 73 71 71 / eau@agglo-haguenau.fr

Déployer un plan de sobriété énergétique

Les élus ont décidé des mesures d'économies dans les bâtiments communautaires. De plus, toutes les communes ont mis en place une extinction totale ou partielle de l'éclairage public.

Le remplacement accéléré des luminaires par des leds complète le dispositif d'extinction de l'éclairage.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté d'Agglomération de Haguenau sur : www.agglo-haguenau.fr, Facebook et le M'Hag



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un monde en mutation

Dans un monde en constante évolution, marqué par des conflits et des incertitudes, d'énormes défis se dressent devant nous. Les conflits armés, les crises climatiques, les défis énergétiques et bien d'autres menaces planent sur notre avenir.

Il est temps de mettre fin à l'isolement et d'adopter une approche d'entraide à l'échelle nationale et internationale. Les citoyens engagés doivent défendre les valeurs fondamentales de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. En unissant nos forces, nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous, garantissant un monde plus stable, pacifique et prospère pour les générations futures.



Écoute et partage

Au cours de l'année, j'ai eu le privilège de vous rencontrer lors de mes permanences dans les 42 communes de notre circonscription. Vos préoccupations, idées et suggestions ont guidé notre travail pour améliorer nos lois et mieux répondre à vos besoins.

Fêtes et espoir

À l'approche des fêtes de fin d'année, je vous invite à profiter de moments chaleureux en famille et entre amis, lors des célébrations de Noël et de la Saint Sylvestre. Ces moments festifs sont l'occasion de se retrouver, de partager des moments précieux et de cultiver la joie et la sérénité.

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Jahr

Vincent Thiébaud, Député de la Circonscription

Bonne année
2024
Güeti Rutsch

Christiane Wolfhugel et
Etienne Wolf, conseillers d'Alsace
du canton de Brumath

ALSACE
Collectivité européenne

CONTACT

Délégation Territoriale
Nord Alsace
3 rue des sœurs 67500 Haguenau
03 68 33 80 49 • www.alsace.eu

Contactez vos élus

Les carnets
de Mittelschaeffolsheim

Grand anniversaire :

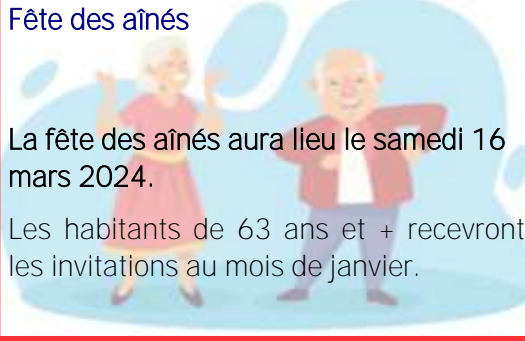
Béatrice RISCH a fêté ses 80 ans le 12 décembre.



Fête des aînés

La fête des aînés aura lieu le samedi 16 mars 2024.

Les habitants de 63 ans et + recevront les invitations au mois de janvier.



Prochaines manifestations de l'ACF Mittel :

18 février 2024 : Repas du jumelage.

24 mars 2024: Chasse aux œufs.



INFOS PRATIQUES

CONSEILLER NUMÉRIQUE GRATUIT



Une personne sur six n'utilise pas internet, et plus d'une sur trois manque de compétences numériques de base.

Ces personnes rencontrent des difficultés dans l'accès à certains services, en lien avec le développement de l'e-administration. L'accompagnement doit permettre à ces citoyens éloignés du numérique de réaliser facilement des démarches en ligne, en développant leurs compétences numériques...

Retrouvez **Hugo DESMETZ**, conseiller numérique à la Communauté d'Agglomération de Haguenau, à la mairie de Mittelschaeffolsheim. Contactez la mairie pour prendre rendez-vous.

Le Conseil de Fabrique de Mittelschaeffolsheim organise un repas paroissial le dimanche 21 janvier 2024 à la salle communale.
11h00 messe sur place, 12h00 repas.



Location d'un jardin communal

Envie de jardinage ?
Envie de manger ses propres légumes ?
Pas de place chez soi pour cultiver la terre ?

La commune dispose d'une parcelle de 115m² disponible. La location annuelle est de 6,39 € (coût 2023). + d'infos ? contactez la mairie.



CAH : Plateforme pour faire ses démarches en ligne

Le site « Mes services » permet de faciliter les interactions des habitants de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) avec l'administration.

Demander un badge déchetterie ? Payer une facture ? Déposer une candidature ?

Rendez-vous sur :

services.agglo-haguenau.fr



Broyage des sapins

Vous pourrez déposer vos sapins (débarassés de toute décoration) le samedi 13 janvier 2024 de 8h à 18h sur le parking de la salle communale de Mittelschaeffolsheim.

Le broyage des sapins se fera le 15 janvier par M. Jean-Marc MEYER.

Comité de rédaction :

Martine CLAUDON, Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER, Mélissa LAGEL, Nicolas LAUGEL, Carmen SCHLEMMER et Alain WACK.

Mairie de Mittelschaeffolsheim
15 rue Principale
67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM
Téléphone : 03 88 51 26 00
Messagerie : mairie.mittel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 18h

Imprimé par la commune en 250 exemplaires
ISSN : 2970-2240

Suivez l'actualité et les alertes de votre Commune avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

